

La France universitaire se convertit aux fondations

Bordeaux lance sa fondation, suivant l'exemple d'une trentaine d'autres établissements supérieurs

Depuis la rentrée 2010, les projets se multiplient. Trente-cinq étudiants littéraires sont envoyés en stage dans des PME où ils sont suivis par un tuteur ; une toute nouvelle formation, financée par Sanofi-Aventis, convertit des ingénieurs à la production industrielle des biotechnologies ; un observatoire sur les concessions et les partenariats public-privé est même en préparation, financé, lui, par GDF-Suez... La fondation Bordeaux-Université, lancée officiellement jeudi 10 juin dans la capitale aquitaine, multiplie les partenariats. Et de nombreux autres projets de chaires de recherche ou de bourses étudiantes de mobilité sont en préparation.

Si la crise économique ralentit les campagnes de levée de fonds, elle ne modère pas les enthousiasmes

Comme les y autorise la loi d'autonomie des universités de 2007, les établissements membres du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Bordeaux travaillent au développement de leur fondation.

Une trentaine d'établissements ont déjà ouvert la leur, mais Bordeaux fait la course en tête avec Lyon-I ou Strasbourg. Avec 4 millions d'euros en caisse et un objec-

tif affiché de 10 millions d'euros avant la fin 2011, elle voit grand. Pas par rapport à Polytechnique ou HEC, qui organisent des levées de fonds de 35 à 100 millions d'euros, certes, mais par rapport aux autres néo-convertis. « Il vaut mieux commencer petit, identifier ce que l'on souhaite être dans cinq, dix ou quinze ans, développer sa stratégie et mettre en place ses structures, avant de se lancer dans des levées de fonds comme HEC », estime Louise Giroux, du cabinet Philanthropia qui conseille plusieurs établissements français.

« La priorité de la fondation bordelaise, telle que décidée lors de sa création, n'est pas de lever de l'argent, mais de proposer des actions afin de rapprocher l'université de son environnement socio-économique. Si l'on développe des projets communs, dans une situation gagnante-gagnante, l'argent finira par venir », explique le président de la fondation, Jean-René Fourtou, qui est aussi président du conseil de surveillance de Vivendi. « La fondation doit être un moyen de rapprocher l'université des entreprises, des collectivités locales et du grand public », complète Manuel Tunon de Lara, président de Bordeaux-II et vice-président de la fondation.

Pour son épais carnet d'adresses et son ancrage local, M. Fourtou était l'homme de la situation. « Si j'ai accepté d'aider cette fondation, c'est qu'il est urgent de faire comprendre au monde socio-économique que l'université bouge et qu'il faut l'aider ! Et puis, j'ai bénéficié pendant des années d'un excellent

système éducatif public, c'est le moment de rendre... »

Ailleurs que dans la capitale bordelaise, de nombreuses universités ont déjà osé la fondation. Des réticences existent toujours. Certains y voient un « instrument de privatisation » de l'université. « Grâce à un important effort de pédagogie, universitaires et étudiants comprennent l'intérêt de ces structures », note Patrick Llerena, directeur général de la fondation de l'université Strasbourg.

Depuis 2007, vingt-six fondations ont déposé leurs statuts, avec 62 millions d'euros revendiqués. Une trentaine d'autres dossiers

sont dans les cartons, et ce dans des universités que l'on n'attendait pas du tout sur ce terrain, comme l'université Paris-VIII Saint-Denis.

Si la crise économique ralentit les campagnes de levée de fonds, elle ne modère pas les enthousiasmes. « Nous ne sentons pas de frein du côté des entreprises avec lesquelles nous travaillons, car leur intérêt pour la recherche est très vif. Elles nous ont inscrits dans leurs priorités stratégiques et crise ou pas, elles investiront tôt ou tard dans des chaires ou des projets spécifiques », relève M. Llerena.

Jean-Charles Pomerol, le président de Paris-VI, l'une des plus gros-

ses universités scientifiques françaises, est plus réservé. « Nous ne sommes pas encore prêts à nous lancer dans une grande campagne de levée de fonds, car les grandes entreprises ne sont pas encore prêtes à s'afficher avec les universités ». Et ce, d'autant plus que toutes les fondations démarchent les mêmes donateurs potentiels.

A long terme, la réussite des fondations passera aussi par l'appel aux anciens, mais à ce stade aucune université n'est encore vraiment prête en France. A Toulouse-III, explique Marc Boyer, le responsable de la fondation Catalyses, « il n'existe pas encore de culture du

don aux universités. Sur différents tests menés auprès de nos anciens étudiants, nous avons obtenu un nombre ridicule de dons ».

Non que les Français manquent de générosité, mais « pour l'instant, donner à son ancienne université ne va pas de soi. Cette pratique s'installera progressivement », explique M^{me} Giroux.

Mais cela ne fonctionnera que si l'Etat poursuit ses financements. « S'il se désengage, explique Yael Aferiat, de l'Association française de fundraisers [leveurs de fonds], le privé ne financera pas à sa place les universités... »

Philippe Jacqué

La turbulente Paris-VIII Saint-Denis parie sur ses anciens

C'EST UNE DOUBLE révolution. Que l'ancien haut lieu du gauchisme, où Deleuze, Lyotard, Foucault ont captivé les foules dans les années 1970 ouvre sa fondation, c'est déjà étonnant. Mais que les pourfendeurs de la loi sur l'autonomie des universités, ceux qui l'ont combattue jusqu'au bout dans les rues et les amphis, se convertissent à l'un des outils les plus symboliques proposés par la nouvelle loi, c'est encore plus déroutant.

Et c'est bien ce qui arrive à Paris-VIII. Mi-mai, le conseil d'administration de la turbulente et innovante Saint-Denis a accepté la création d'une fondation universitaire dont les statuts seront prêts pour l'automne.

Pour son président, Pascal Binczak, l'établissement ne renie là rien de son identité. « L'idée de nous appuyer sur nos anciens ne date pas d'hier. Notre université a un atout qui fait à la fois sa force et sa faiblesse : elle dispose d'une identité très forte. » Le pari est donc de jouer sur ce maillage.

L'« université du tiers-monde », comme la raillent certains observateurs, dispose en effet d'un réseau mondial d'anciens hors du commun. La fondation devra permettre de les associer au devenir de leur ex-établissement. Auquel ils restent souvent très attachés.

Déjà, cite M. Binczak, Malamine Koné, le fondateur d'Airness, l'un des grands équipementiers sportifs français, se dit prêt à par-

tenir la fondation en tant qu'ancien de Paris-VIII. Autre cible visée, les quelque 400 entreprises déjà partenaires de l'établissement.

L'objectif de la fondation est de financer des « projets d'égalité des chances qui ont ici, dans le "9-3" un sens beaucoup plus fort qu'ailleurs », assure M. Binczak. « Paradoxalement, si nous accueillons beaucoup d'étudiants en situation précaire, nous avons un taux de boursiers assez faible, autour de 30 %, car nous accueillons beaucoup d'étudiants salariés et étrangers, qui n'ont pas droit aux bourses », ajoute le président. Ainsi, des aides seront versées aux étudiants déjà boursiers sociaux ou en mobilité. « Sans

cela, à terme, ce sont les capacités de l'université à recruter et à faire réussir des publics défavorisés qui risquent d'être remises en cause », prévient le président d'université, qui ne s'attend pas non plus à voir pleuvoir les billets de banque :

« Ouvrir une fondation est une entreprise au long cours. Au départ, cela coûtera plus cher. Il faut donner du temps au temps. »

A tout juste 40 ans, Paris-VIII vit surtout une époque charnière. Elle voit partir ses fondateurs, l'ouverture d'une fondation permettra justement de les associer afin de « conserver les valeurs intellectuelles, scientifiques, républicaines et de service public qu'ils défendaient ». ■

Ph. J.